

Des sacs biodégradables offerts dans les commerces

INITIATIVE Des professionnels du département vont proposer des sacs de confection bio pour remplacer ceux en plastique, interdits

Les sacs de caisse en plastique à usage unique, gratuits ou payants, seront interdits à partir du 1^{er} juillet. Anticipant l'application de la loi, la fédération Unions commerciales 47 lance une originale opération baptisée « l'achète à 2 pas de chez moi ». Concrètement, cette action consiste à distribuer à des commerçants un sac cabas en toile de jute et coton logotypé du nom de l'opération.

Lancement le 19 mai

Les commerçants participant à cette action offriront à leurs clients, selon leurs propres modalités, ce sac de confection bio, réutilisable et biodégradable qu'ils ont, pour leur part, acquis 1 euro. « Le but est de sensibiliser les clients aux commerces de proximité, de centre-ville, grâce à une campagne de communication assurée notamment par le Conseil départe-



Jacques Billit, conseiller départemental, président de Valorizon, Jean-Alain Mariotti, président de la CCI et André Bergua, président de la fédération, ont présenté le projet hier matin. PHOTO THIERRY SURE

mental, qui met ses panneaux 4x3 à disposition. Il s'agit d'accentuer la tendance d'un retour des consommateurs vers des formats de magasins plus petits, plus proches de leur domicile, vers des commerçants qui assurent le conseil et favorisent le lien social », explique le président de la fédération, André Bergua.

Il a su convaincre des partenaires à l'exemple aussi de la Chambre de

commerce et d'industrie et du syndicat Valorizon. Chargé du traitement des déchets ménagers et investissant 350 000 euros par an dans la sensibilisation au tri, ce syndicat a permis de financer l'achat de 5 000 sacs à 4,80 € l'unité, qui seront, dans un premier temps, donnés à 300 commerçants adhérents à une association appartenant à la fédération et ayant pignon sur rue dans

16 villages et villes du Lot-et-Garonne : d'Agen à Marmande, en passant par Lauzun, Lamontjoie, Monsempron-Libos, Nérac, Duras, Mézin...

L'opération, qui pourra être étendue, débutera le 19 mai.

M.L.

La liste des commerçants participants et toute information utile sont disponibles sur lecommerçantsdu47.com

Sud-Ouest 14 mai 2016 (actualité départementale)